

## Appel à auteurs

### La participation : un nouvel idéal ?

N° 68, parution décembre 2019.

Dépôt des manuscrits jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2019 (par mail : [gnoel.pasquet@faire-ess.fr](mailto:gnoel.pasquet@faire-ess.fr)) en mentionnant vos coordonnées (téléphonique et postale).

La participation est un principe des droits de l'homme ; elle est supposée signer notre engagement dans la citoyenneté démocratique. Pour le Conseil de l'Europe elle consiste, « pour des particuliers et des groupes de particuliers, à avoir le droit, les moyens, la place, la possibilité et, si nécessaire, le soutien d'exprimer librement leur opinion, d'être entendu et de contribuer aux prises de décision qui les concerne ». Elle signifie prendre part, donner son avis. Ce concept historique développe un champ sémantique devenu incontournable dans notre actualité : projet participatif, management participatif, etc.

Le travail social n'est pas en reste et s'en empare également, le déterminant comme un nouvel enjeu. La récente définition officielle du travail social en France<sup>1</sup> d'ailleurs nomme la participation comme un des buts poursuivis par le travail social (au même titre que l'émancipation, l'accès à l'autonomie et la protection), ré-affirmant ainsi le principe central de la loi 2002-2. Sur quoi repose ce besoin de constamment ré-inventer ce concept (Maryse Bresson, 2014) ?

De quoi cet élan de notre société est-il le signe ? D'un réel progrès social visant l'égalité, la réduction des distances, l'émancipation, le pouvoir d'agir ? Est-elle le reflet d'un nouvel élan démocratique ? Peut-on y voir l'émergence d'un nouvel idéal ? Ou d'un nouvel « ordre moral » ?

Questionner plus en amont cette « injonction volontaire à participer » pourrait nuancer cet idéal, certaines déclinaisons de la participation n'étant pas exemptes de manipulation ou d'instrumentalisation (Sherry Arnstein, 1969).

Qui participe ? A quoi ? Comment ? Pourquoi ? Au-delà d'une volonté qui s'affiche, quels sont les enjeux ? La participation efface-t-elle ou renforce-t-elle les jeux de pouvoir ? Autour de quel projet commun ? Verrons-nous aboutir de nouvelles formes de « gouvernementalité » (Michel Foucault, 1978<sup>2</sup>) ? Est-ce le signe d'une reconnaissance de savoirs et de compétences ? D'une reconnaissance du pouvoir de l'autre ? La participation recouvre-t-elle une question politique ou éthique ?

La co-construction garantit-elle la participation ? La mise en visibilité des instances de participation est-elle gage de sécurité de respect des différents points de vue ? Comment se concilient parole individuelle et parole collective ? Dans l'articulation des discours, comment s'organise la représentativité ? Si le terme de participation appelle une réflexion pluridisciplinaire, quels sont les cadres théoriques qui nous aident à la penser ?

Comment les travailleurs sociaux mettent-ils en œuvre la participation dont le rapport du Haut Conseil du Travail Social (17 juin 2017) précise que « la participation ne se décrète pas, elle se construit pas à pas » (p 9) ?

Ce numéro attend des contributions portant l'exposé de diverses expérimentations, des apports disciplinaires et des réflexions d'ordre éthique.

**Manuscrit sous fichier Word entre 5000 et 30000 signes maximum.** Les autres recommandations sont sur le site du *Sociographe* : [www.lesociographe.org](http://www.lesociographe.org)

Tout manuscrit est signé par un ou des auteurs physiques (pas de personnes morales). En cas de co-auteurs, nécessité d'avoir un seul contact pour la rédaction (ils seront présentés dans la publication par ordre alphabétique sauf contre-indication).

Les manuscrits et autres documents remis le sont à titre gracieux ; la publication est soumise à un contrat d'édition.

Tout fichier proposé suppose l'autorisation par l'auteur d'une mise en ligne possible sur Internet.

#### Contacts :

Dossier coordonné par Dorina Hintea (membre du Comité de rédaction, responsable du Centre de ressources de l'IRTS Hauts-de-France, [dhintea@irtshdf.fr](mailto:dhintea@irtshdf.fr)) et Pascaline Delhaye, responsable du Pôle recherche de l'IRTS Hauts-de-France.

*Le Sociographe* / [www.lesociographe.org](http://www.lesociographe.org)



<sup>1</sup> inscrite dans le Code de l'Action sociale et des familles par un décret en date du 6 mai 2017

<sup>2</sup> Michel Foucault (1978). Cours au Collège de France. *Sécurité, territoire, population*.